

L'eau ferrugineuse fait rugir

La loupe dont se sont servies trois organisations de consommateurs pour examiner les prix dans le domaine de la restauration (art. de Emmanuel Barraud, 24H du 15 janvier) devait être bien embuée pour forger des revendications 2010 tendant à la **gratuité de l'eau du robinet et à l'obtention de rabais pour qui y paie cash.**

Déjà que les restaurateurs attendent impatiemment, encore et toujours les fameux et très nombreux (une majorité) non-fumeurs, ne voilà-t-il pas que des illuminés du même acabit que les initiants des lois sur l'interdiction de fumer dans les établissements publics en remettent une couche.

Quand ces idiots È car à lire leurs revendications ils ne peuvent que l'être ou y jouer ! - auront compris que l'eau qu'ils boivent chez eux, pour être comprise dans le montant des charges qui leur sont facturées È et quelle n'est donc pas gratuite ! - , il y aura quelque espoir à les voir former des revendications légitimes, plausibles et défendables.

Le coût de production . prix de revient moyen hors tout bénéfice - **d'un verre d'eau de 1dl au restaurant** se montant effectivement à Fr. 3.06/dl, n'est pas seulement celui du prix coûtant de l'eau au m3 facturé au restaurateur. Que les simples défenseurs des consommateurs prennent en considération : a) le service : Fr 2.52 (coût de 6 minutes de travail . calculé sur base CCNT 2010 : commande, exécution, service, débarras, nettoyage place, lavage, séchage, essuyage, remise en place, soit en moy. 6 minutes/verre de 1 dl - ; b) prix de l'eau elle-même : Fr 0.03/dl . comprenant prix de l'eau au m3, frais de concession, de compteur et de dépurateur facturés par les SI ou la Commune- l'amortissement et l'entretien des installations . lave-verres, décalquérisateur, tuyauterie-plomberie -, soit Fr 0.54. Et encore, ce prix n'inclut pas la part de charges, énergie et loyer entre autres, que tout restaurateur bon gestionnaire doit inclure dans la calculation de ses prix.

L'hygiène, la propreté, la santé ont leur prix :salaires, entretien des installations, nettoyages, produits, traitements divers, etc.

Les cartes de crédit et de débit sont un moyen de paiement, c'est de l'argent. Soit. Mais pour le restaurateur, les premières impliquent commission (et pas des moindres, entre 2,65% et 3,5%) et délais de paiement, 2 écritures comptables (débiteurs et encaissement), les secondes, une modique taxe administrative (Maestro), voir aucun frais (PostCard), et le paiement intervient dans les 24 heures. Carte de crédit ou de débit exige l'acquisition d'un équipement coûteux (Fr 3'000.- à 4'000.- au moins) qu'il faut ensuite forcément amortir.

Quant à la relation « travailleur - plat du jour », « ça eut été » et « ça eut payé ». Belle lurette . à moins de vendre de la malbouffe, du reste « limite » . que la vente d'un bon plat du jour (équilibré, préparé « maison » du jour) ne compense même pas son prix de revient, surtout vendu avec un verre d'eau dont on voudrait en plus la gratuité, le dit repas ne se terminant même plus par un café le temps de lire le 24Heures, faute de pouvoir fumer. Ca c'est la réalité. Et qu'on vienne valablement nous démontrer le contraire !

Ô, consommateur - ou ton défenseur -, quand tu auras dit (compris) « ça », tu auras tout compris ! Alors, balance à la poubelle la plus proche ta loupe embuée par ton ignorance et ton âpreté au gain sur le dos des autres, et mets-toi dans ton bobichon simpliste que rien n'est gratuit et que les défenseurs des consommateurs, eux qui prônent transparence et concurrence à partir de études menées en eaux troubles, vivent mieux de ton ignorance que la plupart des restaurateurs!

Ces « machins » de défense du consommateur, des faux-culs ! d'un côté ils tirent à boulet rouge . avec raison - sur le petit crédit et le surendettement qui en résulte, et de l'autre, ils prônent l'usage de la carte de crédit en revendiquant des rabais pour qui paie cash. .. alors qu'il est facile de payer plus tard, même si cela coûte plus cher qu'un verre d'eau ferrugineuse qui fait rugir. « Le con grimpe au mur » (Cavana).
Transparence. Chez nous, l'eau du robinet se paie, c'est annoncé noir sur blanc.
Chez nous, les prix sont nets, destinés au bon payeur (*le crédit est mort, le mauvais payeur* . celui qui vit au-dessus de ses moyens aux frais des autres, dont les commerçants . *la tué!*). Pas de prix ou de rabais à la tête du client ! Chez nous, qui paie avec une carte de crédit voit sa facture augmentée de notre perte en min. 5% (carte de débit, sans frais). Ça aussi, c'est annoncé noir sur blanc : à l'entrée et sur les cartes. C'est ainsi, car chez nous . restaurateurs -, toute prestation a son coût, et nous n'avons pas encore trouvé le moyen d'obtenir matières premières (y compris l'eau du robinet), façon, service, hygiène et propreté, gestion et charges gratuites !
En un mot comme en cent, qui ne veut bourse délier reste dans la pseudo gratuité de son chez lui, son aille tout en transparence à la concurrence... d'autant plus sûr est non-fumeur ò

Gaëtan Mayor

Café de l'Union, Bournens

www.lunionbournens.com

Tél. 021 731 11 19